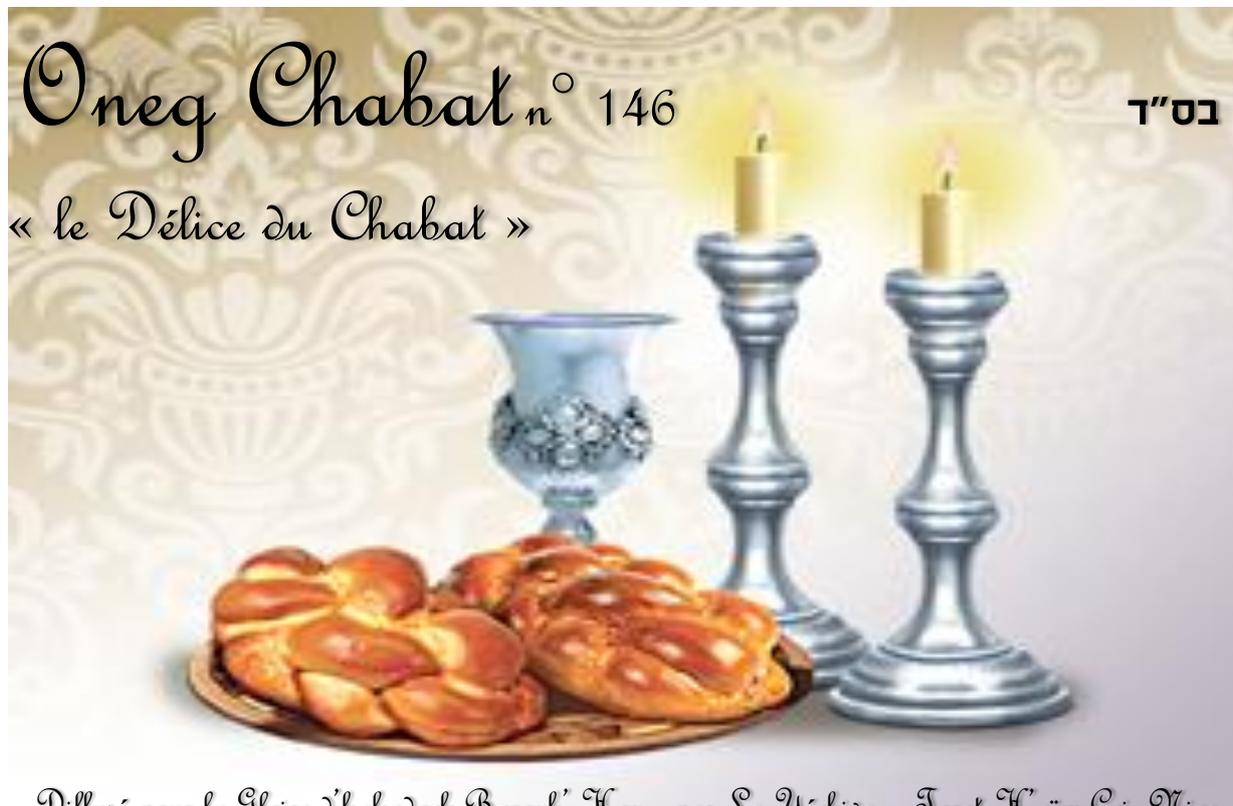


« le Délice du Chabat »



Diffusé pour la Gloire d'hakadoch Barouh' Kou - par La Yéchiva - Torat Kaïm Cej, Nice

Chabat et Yetser Hara

Dans la Parachat Béréchit, D'IEU enjoint Adam de ne pas consommer le fruit défendu ((2-16).

Le Or Hah'aïm (Béréchit 1-29) commente : les Sages disent dans le Midrach (Béréchit Raba 21) si Adam avait attendu jusqu'au soir, donc vendredi soir, il aurait pu réciter le Kidouch sur ce fruit ! Si nous comprenons de ce commentaire que l'interdiction de consommer le fruit ne durait que quelques heures et que Adam n'a pu se contenir, cela montre déjà la force du désir. On peut également déduire qu'avec le Chabat l'interdit aurait disparu. Il fallait qu'il mange le fruit dans le cadre du Chabat, accompagné de la sainteté du Chabat. L'interdiction voulait qu'il ne le consomme pas dans un état de jour profane. C'est le temps qui incluait l'interdiction.

Rav Shwartz (feuillet Maâdané Acher Béréchit n° 821) rapporte l'idée du H'oh'mat Chlomo (Orah H'aïm 271) qui explique que c'est la raison pour laquelle à notre tour nous récitons le Kidouch vendredi soir sur du vin pour corriger l'erreur de Adam !

Si les Sages discutent de savoir quel est le fruit que Adam n'avait pas le droit de manger, selon ces Maîtres il s'agit du raisin, sous forme de liquide. Tous les vendredi soir nous citons le Kidouch sur

ce fruit défendu. A notre tour d'apprendre à ne pas s'empresse de consommer le désir. D'ailleurs lorsque le Yetser Hara nous attaque pour nous faire glisser dans la faute, le meilleur moyen de ne pas flancher c'est de proposer au Yetser Hara d'attendre un peu ; mais, le Yetser Hara nous fait toujours croire que si on ne fait pas la faute tout de suite c'est la fin du monde ! Quel que soit la faute que le Yetser Hara nous propose au menu on n'est pas obligé de se jeter sur la faute comme un sauvage. Et, même si au final on trébuche, ce laps de temps qu'on a su s'abstenir est d'une immense valeur. La faute de Adam n'est pas la consommation en soi, mais le fait qu'il n'a pas su attendre quelques heures ! D'après cela le Kidouch c'est l'exercice d'attendre un peu. D'ailleurs le moment du Kidouch est un exercice assez intéressant qui rejoint cette idée, on a faim et il faut attendre le Kidouch, puisqu'il est interdit de consommer quoi que ce soit avant d'avoir réciter le Kidouch. Ce n'est pas toujours facile d'attendre que tout le monde se tienne prêt pour être attentif au Kidouch et passer à table... C'est peut-être l'idée générale du Chabat, ce n'est pas limité qu'au Kidouch, tout Chabat c'est apprendre à ne pas se laisser aller sauvagement à la consommation de la matière !

Chabat en Exil

Rabi Yéhouda Halévi dans son ouvrage maître le Kouzari (2-34) écrit une phrase qui devrait être gravé dans le cœur et l'esprit de chacun : « le peuple juif en exil n'est pas tel un mort car il est noué et relié à son Créateur par la Tora, la circoncision, le Chabat ».

Il y a au moins deux points que je veux retenir.

1 - arrêtons de croire qu'en exil on est condamné au pire ! De certains imposteurs, qui traversent les générations, qui veulent nous faire croire ce mensonge vulgaire. En exil on n'est pas mort !, nous dit le Kouzari. On a encore un souffle de vie. Celui qui prétend qu'en exil Israël est mort, il renie D'IEU, il ne reconnaît pas la valeur d'Israël, et ignore le sens profond de l'exil...

2 - ce souffle de vie nous l'obtenons, entre autres et notamment par le Chabat ! C'est notre bouée de secours. C'est par le Chabat que nous ne périssons pas en exil ! Chabat c'est notre oxygène. Chabat n'a rien d'étouffant, bien au contraire il nous maintient en vie !

C'est extraordinaire, et, selon l'auteur du Livre Téchouat Olamim (page 286), cela rejoint l'idée fondamentale largement connue et répandue que D'IEU est avec nous même en exil ! D'IEU n'abandonne pas son peuple. C'est une contrevérité de croire le contraire. Et, en particulier, le respect du Chabat nous prouve qu'on peut garder un lien fort et concret avec D'IEU. Lorsqu'on se sent loin d'un être proche, on ne tombe pas dans la fatalité de la condamnation, on s'efforce de le rattraper, de renouer fortement avec cet être cher. Pareillement avec D'IEU, si tu te sens loin, n'attends pas qu'IL revienne, de surcroît D'IEU n'est jamais parti, reviens vite vers Lui, Il n'attend qu'à nous offrir le meilleur ! Ce meilleur passe par CHABAT !

Horaires Chabat Kodech Nice Parachat Noah'

vendredi 23 oct – 5 h'echvan

entrée de Chabat 18h15

**pour les Séfaradim réciter la bénédiction*

AVANT d'allumer*

samedi 24 oct – 6 h'echvan

réciter le Chémâ avant 10h04

sortie de Chabat 19h16 – Rabénou Tam 19h36

faites un don de 26 Euro au Oneg Chabat CEJ

31 avenue henri barbusse 06100 Nice

et Soyez Bénis

Chabat, l'accès à la Liberté !

Dans Béréchit (2-3) la Tora dit que D'IEU a béni le Chabat. Quelle est cette bénédiction ?

Le Ramban écrit : Chabat est la source de toutes les bénédictions, c'est la base du monde !

Notre Grand Maître Rav Wolbe zal (Chioué H'oumach) écrit : Chabat s'inscrit dans le concept du "lémaâla min hatévâ" – surnaturel, dans cet univers l'homme sort de l'étroitesse (tsimtsum). C'est la raison pour laquelle la Tora nous a interdit trente-neuf actions le jour de Chabat. L'action est le propre même de l'étroitesse – par exemple lorsqu'une personne veut écrire un texte, il doit concentrer toutes ses pensées, pour choisir les mots et les retranscrire sur son papier, et le jour de Chabat il peut libérer son esprit de toute besogne pour se laisser entraîner vers des pensées saintes et infinies... La vérité est le contraire de ce que tout le monde pense. Effectivement l'homme a tendance à traduire l'interdiction de travailler comme étant un état qui emprisonne l'homme, pour la Tora c'est bel et bien le contraire qui est vrai, ces interdits du Chabat permettent à l'homme d'être libre et se sortir de l'étroitesse, c'est ce que le Ramban appelle "l'âme supplémentaire" (néchama yétéra) que l'homme reçoit pour Chabat !

C'est incroyable, pour les nations l'interdiction conditionne l'homme et lui enlève sa liberté. Pour la Tora l'interdiction libère l'homme de l'action et lui permet d'élargir son être jusqu'à ce que son âme elle-même s'élargisse. Il est interdit d'interdire n'est pas synonyme de liberté, rien d'un tel slogan pour enfermer l'homme et l'empêcher d'exister et de s'élargir encore plus !

Chabat c'est la Bénédiction même, parce que le propre même de la Bénédiction c'est cet élargissement inconditionnel auquel nous croyons très fortement et que nous pouvons goûter par le Chabat. Chabat est TA propre bénédiction, celle qui te permet d'explorer ton propre être et te permet d'accéder au plus grand des bonheurs, la plus grande des libertés – l'accès à l'infini de ton propre être. Ce que Chabat te permet de découvrir, rien au monde n'est à même de te le promettre.

Chabat est la source de la Bénédiction qui se trouve en TOI...